

PROTOCOLE SANITAIRE **Sous forme de questions/réponses**

1) Quel est le principe qui régit cette rentrée scolaire 2020?

«Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires».

2) Que dit le préalable de ce protocole?

Dans le préalable, il est clairement écrit que «les parents d'élèves jouent un rôle essentiel». Nous avons besoin de votre aide précieuse pour que tout se passe du mieux possible. Il est donc important de se redire **notre confiance mutuelle**.

Nous vous informerons le plus clairement et le plus régulièrement possible tout au long de cette crise sanitaire, en lien avec les autorités administratives et sanitaires.

3) Que faire si votre enfant présente des symptômes du COVID-19 à la maison?

Dans ce cas, il est nécessaire de prévenir le secrétariat par téléphone. En lien avec les autorités sanitaires et administratives, nous suivrons un protocole de notre côté.

De votre côté, vous devez contacter votre médecin qui vous dira ce que vous devez faire afin que votre enfant puisse être testé.

Important : Vous devez vous engager « à ne pas mettre votre enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille ». Nous comptons fortement sur vous pour respecter ces règles.

4) Mon enfant a eu le COVID-19. Comment puis-je savoir s'il peut reprendre les cours ?

Seul le médecin de votre enfant est habilité à faire reprendre l'école. Nous vous demanderons de nous fournir un certificat de non-contagion, sans lequel votre enfant ne pourra pas reprendre le chemin de l'école.

La règle s'applique aussi à tous les adultes de l'établissement.

5) Que se passe-t-il si votre enfant présente des symptômes du COVID-19 à l'école ?

Dans un premier temps, nous isolerons votre enfant dans une salle prévue à cet effet. Puis nous vous appellerons pour venir le chercher et lui faire consulter un médecin.

De notre côté, nous contacterons les autorités administratives et sanitaires qui nous donneront les instructions quant à la marche à suivre.

6) Quels sont les 4 niveaux de précautions sanitaires pour cette rentrée au sein de l'école?

La distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Du savon est aussi disponible dans plusieurs lieux de l'établissement dont les toilettes.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Port du masque

Tout adulte entrant dans l'établissement doit obligatoirement porter le masque de protection «grand public», quelque que soit le motif.

7) Qu'en est-il du brassage des élèves ?

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.

8) Qu'en est-il du cas particulier de la restauration scolaire ?

L'entrée du self est sécurisée avec marquage au sol. Consignes sont données aux élèves de se laver les mains avant de rentrer dans le réfectoire.

Un circuit est organisé pour que votre enfant puisse récupérer son plateau et rejoindre son lieu de repas en toute sécurité.

Plusieurs règles de bon sens ont été mises en place pour sécuriser ce temps du midi :

*Le service est individualisé : Plateau individuel / Le pain est remis individuellement aux élèves dans leur assiette / Service à l'assiette.

*Des espaces sont définis afin de limiter le brassage.

9) Qu'est-il fait pour les mesures d'hygiène en général au sein de l'école?

Des Gels hydroalcooliques sont disponibles et du savon est à disposition dans tout l'établissement aux différents points d'eau.

Il est souhaitable que chaque élève vienne avec sa propre bouteille d'eau ou une gourde.

10) Qu'en est-il de l'hygiène dans les toilettes ?

Un nettoyage et une désinfection à l'aide de produits virucides sont effectués 2 fois par jour. Nous avons aussi effectué un marquage au sol, avons veillé (et veillerons) à ce qu'eau et savon pour se laver les mains soient disponibles. Nous avons aussi procédé à l'affichage des gestes barrières et des règles d'hygiène.